

BIM coordinateur

Maquettes numériques et coordination des différents intervenants



Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?

Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Le BIM (Building Information Modeling/Model/Management) est un processus collaboratif rassemblant les partenaires d'un projet autour d'outils numériques (maquette numérique 3D composée d'objets, plateformes collaboratives pour le partage de connaissances...). Le processus BIM intègre une nouvelle manière de gérer un projet depuis la conception jusqu'à la déconstruction/démontage du bâtiment en passant par les différentes étapes d'études, de réalisation et de maintenance du bâtiment.

Ce processus veille à organiser la collaboration entre les partenaires d'un projet par le biais de l'échange /partage de tous types d'informations tout le long du cycle de vie du bâtiment.

Journée type

En tant que BIM coordinateur, vous assurez la coordination générale des maquettes numériques des différents intervenants d'un projet. Vous êtes notamment responsable de :

- Vérifier si les conventions de modélisation ont bien été appliquées
- Prendre connaissance des conflits éventuels entre les différentes maquettes numériques et d'en informer les intervenants concernés

Débouchés

Au bout de 2 ans de formation, vous pouvez choisir de :

- Travailler dans un bureau lors des phases de conception et de réalisation d'un ouvrage
- Travailler pour des chantiers de construction ou de rénovation de bâtiments (privés ou publics), d'ouvrages d'infrastructure et de génie civil

Qualités

Quelles qualités devez-vous posséder pour devenir BIM Coordinateur ?

Vous devez avoir une bonne vision de l'espace et des connaissances des outils numériques. Il faut être minutieux.

Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?

Vous allez développer votre sens de la précision, de la créativité et une bonne coordination des différents intervenants.

Détails sur la formation:

Horaire:

- **1^{ère} année** : mercredi / vendredi de 18h00 à 21h30
- **2^{ème} année** : mardi / jeudi de 18h00 à 21h30

Horaire:

1^{ère} année (220h)

- Sensibilisation et enjeux du BIM (8h)
- Outils numériques et gestion de chantier (16h)
- Gestion du logiciel BIM (88h)
- Gestion d'une démarche collaborative BIM (16h)
- Communication (20h)
- Maquette d'exécution BIM (72h)

2^{ème} année (150h)

- Gestion d'une démarche collaborative BIM (76h)
- Communication (24h)
- Encadrement de stage (8h)
- Suivi TFE (20h)
- Management d'équipe (24h)

Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine). Le total des heures doivent correspondre à un 38h/semaine.

Pratique en entreprise

En complément des cours, vous devez suivre un stage d'observation de 40h obligatoire.

Vous choisissez une formation en alternance et même si la pratique en entreprise n'est pas obligatoire, elle est fortement conseillée pour acquérir les gestes et les pratiques de votre métier. Pour ce faire, vous pouvez conclure une convention de stage rémunérée avec une entreprise formatrice.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour

vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant se voit délivrer un diplôme de coordination et encadrement.

DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme de coordination et d'encadrement
BIM Coordinateur

Prix: 325€ par an

Durée: 2 ans

Stage d'observation de 40h obligatoire

**Plus d'informations : 0800 85 210 -
info@efp.be**

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes:

- soit un diplôme d'une formation de chef d'entreprise secteur construction
- soit un diplôme d'une formation de coordination et d'encadrement secteur construction
- soit un diplôme de l'enseignement supérieur ou universitaire à orientation construction
- soit un certificat de qualification délivré à l'issue d'une 7^{ème} technique de qualification (Technicien en encadrement de chantier, Technicien spécialisé en métrés et devis, Dessinateur/Dessinatrice DAO en construction)
- soit 3 années d'expérience professionnelle dans une profession en lien avec la formation (sous réserve de l'avis du conseiller pédagogique)